

fédération
des services
publics

la
cgt

Pour nos 10 % d'augmentation
immédiate du point d'indice
Pour défendre nos régimes de retraites
Pour les libertés démocratiques
et syndicales

100%
MAINTENANT

27 OCTOBRE – 10 NOVEMBRE

JOURNÉES DE GRÈVE ET DE MOBILISATION

À la suite de la journée de grève du 18 octobre, convoquée dans des délais très rapides, notamment pour réaffirmer nos revendications salariales et soutenir l'action des grévistes des raffineries contre les réquisitions illégales, la CGT propose de poursuivre et de faire monter le rapport de force.

Par leur lutte, les salarié-es des raffineries, les agent-es d'EDF ont d'ores et déjà obtenu des engagements de revalorisations salariales.

Mme Borne, Première ministre (Mme 49-3), a invité les entreprises privées « qui le peuvent » à augmenter les salaires. En haut lieu, ils sentent bien que la colère est là et qu'elle monte ! Alors nous disons à Mme Borne et à M. Macron, en tant que chef-fes de l'État employeur et décideur : commencez par montrer l'exemple, **augmentez tout de suite, maintenant, de 10 % le point d'indice des fonctionnaires !**

Que l'on ne nous traite pas d'irresponsables : **l'argent existe**. Il coule à flots pour entretenir les spéculateurs et les financiers, il coule à flots pour accompagner les privatisations des services publics.

Pas de services publics qui répondent aux immenses besoins de la population (santé, école, accompagnement social, interventions techniques, politiques culturelles, jeunesse, sport...) sans recrutement massif de fonctionnaires pour les mettre en œuvre.

Notons, parmi les informations envoyées à la fédération ces dix derniers jours :

À la ville de Marseille, la CGT des territoriaux-ales a obtenu l'annulation de la délibération sur l'encadrement du droit de grève. À Saint-Étienne, suite à la mobilisation de centaines de manifestant-es avec 60 % de grévistes, la CGT des territoriaux-ales obtient l'engagement de la mairie de ne pas recourir à du personnel non qualifié dans les crèches. À Longwy, à la suite de plusieurs jours de grève, la CGT des territoriaux-ales obtient la suspension de la modulation du RIFSEEP en cas de maladie ordinaire et une prime de 300 euros sur les salaires de novembre. À Reims, suite à leur grève massive, les égoutiers, avec la CGT, obtiennent le maintien en l'état des astreintes et une augmentation progressive de 100 euros de l'IFSE insalubrité. À Ivry, les agent-es de l'animation et les personnels techniques, avec leur syndicat CGT, suite à une semaine de mobilisation, ont d'ores et déjà obtenu des renforts humains et l'engagement du maire à travailler à la déprécarisation...

MOBILISONS-NOUS !

La fédération CGT des Services publics appuie toutes les luttes en cours et constate une réelle combativité dans les collectivités, relayée, accompagnée par les syndicats CGT locaux.

Dans toutes les professions, dans toutes les filières, nous avons des revendications. Certaines peuvent être réglées localement avec une bonne dose de rapport de force local. Certaines trouvent leur réponse sur le plan national : formations, taux d'encadrement, carrières, point d'indice, temps de travail, droit syndical, retraites... La plupart se heurtent à la loi de transformation de la fonction publique dont nous demandons toujours l'abrogation.

DU 27 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE, PARTOUT, NOUS CONVOQUONS DES HEURES D'INFO, DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES pour discuter de ces questions avec les agent-es, pour définir

précisément nos revendications, pour poser la question de la grève, pour mettre un coup d'arrêt à cette politique brutale qui remet en cause nos droits les plus fondamentaux !

D'ores et déjà, plusieurs syndicats ont déposé leurs préavis pour toute la durée du mois de novembre (Paris, Cherbourg, Saint-Étienne...). Partout, les syndicats sont invités à poser leurs préavis de grève détaillés pour répondre à ces objectifs.

Toutes les listes CGT pour les élections professionnelles seront déposées au plus tard le 27 octobre. Se mobiliser du 27 octobre au 10 novembre, c'est aussi entrer avec nous dans la campagne électorale pour le vote CGT. C'est préparer les initiatives qui ne manqueront pas de suivre, c'est lier le vote CGT à l'action et au renforcement du syndicalisme.

27 OCTOBRE – 10 NOVEMBRE

JE ME SYNDIQUE À LA CGT

Nom :Prénom :
 Adresse :

 Code postal :Ville :
 Tél. :
 Courriel :

Tampon du syndicat

À remettre à un-e syndiqué-e CGT ou à renvoyer au syndicat (voir le tampon ci-contre)